

Arrangement de La Haye concernant l'enregistrement international des dessins et modèles industriels

Jours fériés en 2024

1. Conformément à la règle 26.2) du règlement d'exécution commun à l'Acte de 1999 et l'Acte de 1960 de l'Arrangement de La Haye, les utilisateurs sont informés que les jours où il est prévu que le Bureau international de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) ne sera pas ouvert au public pendant l'année 2024 seront, outre les samedis et dimanches, les suivants :

| | |
|-----------------------|---|
| NOUVEL AN | le lundi 1 ^{er} janvier 2024 |
| PÂQUES | le vendredi 29 mars 2024 le lundi 1 ^{er} avril 2024 |
| ASCENSION | le jeudi 9 mai 2024 |
| FÊTE NATIONALE SUISSE | le jeudi 1 ^{er} août 2024 |
| JEÛNE GENEVOIS | le jeudi 5 septembre 2024 |
| NOËL | le mercredi 25 décembre 2024 |
| SAINT-SYLVESTRE | le mardi 31 décembre 2024 |

2. En outre, nous rappelons aux utilisateurs que le Bureau international de l'OMPI ne sera pas ouvert au public le lundi 25 décembre 2023 et le vendredi 29 décembre 2023.

Le 20 décembre 2023